

## Le Burundi annonce la venue de sa délégation pour les consultations à Bruxelles

@rib News, 02/12/2015 Source Belga Crise au Burundi : Six ministres burundais mardi à Bruxelles pour des consultations aux frais de l'UE Pas moins de six ministres burundais ont prévu de faire la semaine prochaine le déplacement à Bruxelles pour entamer les "consultations" réclamées par l'Union européenne sur les atteintes à la démocratie au Burundi, un pays secoué par une grave crise depuis le printemps, tout obtenant de l'UE un financement partiel des frais de ce séjour, indiquent trois documents obtenus mercredi par l'agence Belga. C'est le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Alain Aimé Nyamitwe, qui emmènera cette délégation, composée de dix-huit personnes, pour des entretiens fixés au mardi 8 décembre.

Les autres ministres sont ceux de l'Intérieur et de la Formation patriotique, de la Justice, des Finances, du Budget et de la Privatisation, des Droits de la Personne humaine, des Affaires sociales et du Genre. Le sixième est le ministre à la Présidence chargé de la Bonne gouvernance et du Plan, Pascal Barandagije, indique une liste des participants dont Belga s'est procurée une copie. La délégation compte aussi un militaire, le colonel Ignace Sibomana, issu du service des renseignements militaires, et un député, Joseph Ntakarutimana, membre du parti du président Pierre Nkurunziza, le Conseil national pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD). Dans un autre document, lui aussi obtenu par l'agence Belga, le ministre des Finances, du Budget et de la Privatisation, Tabou Abdallah Manirakiza, sollicite, au nom du gouvernement de Bujumbura, un "appui" - le "financement des frais de voyage et de séjour" - pour permettre "à cette délégation de pouvoir se déplacer" et "remplir aisément sa mission". L'ambassadeur de l'UE à Bujumbura, Patrick Spirlet, a partiellement accordé à cette demande, revêtu un troisième document. Il a accordé une somme de 45 millions de francs burundais (soit environ 22.500 euros au cours actuel) prélevée sur le Devis Programme N°1 de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur national) et sa ligne budgétaire "missions à l'étranger". L'UE a invité le 26 octobre les autorités du Burundi à des "consultations" sur les atteintes à la démocratie dans ce pays secoué par une grave crise depuis le printemps, une procédure susceptible de conduire à la suspension de l'aide européenne. L'UE a invoqué la procédure prévue par l'article 96 de l'accord de partenariat UE-ACP (accords de Cotonou, ndlr) "en cas de non respect des éléments essentiels de l'accord que sont les droits de l'homme, les principes démocratiques et l'Etat de droit". Le gouvernement burundais avait un moment laissé planer le doute sur sa réponse à la convocation de l'UE. La candidature, fin avril, du président Nkurunziza à un troisième mandat que ses adversaires jugent contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha qui a permis la fin de la guerre civile (300.000 morts entre 1993 et 2006), a plongé le Burundi dans une grave crise émaillée de violences. Au moins 250 personnes ont trouvé la mort dans le pays depuis avril et plus de 200.000 sont déplacés.